

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES PROMOTION

7 et 8 juin 2024
GOLF DE VALGARDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant le **6 juin 1964**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **7 juin 2024**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 12 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **8 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Le nombre d'équipes qualifiées pour monter et créer la 1^{ère} Division sera déterminé après la clôture des inscriptions à cette promotion en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Les vainqueurs des matchs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 7 mai 2024**.

Les inscriptions des équières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **lundi 27 mai 2024**.

Droits d'engagement : 320€ / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Jean-Claude GONDRAN

Arbitre : Claude VERGNES